LE PROJET ET SON FINANCEMENT

La Vitrine du développement économique

Un espace dédié aux entreprises, aux porteurs de projets, aux organismes de formation, à l'emploi et à la R&D. Découvrez un projet architectural unique au service de l'innovation et de la croissance !

Description de l'opération

Porteur : Saint-Lô Agglo

Localisation de l'opération : 58 rue Lycette Darsonval, 50 000 Saint-Lô

Montant de l'aide européenne : 379 361,75 €
Montant de l'aide Régionale : 1 282 814 €

L'opération "Construction de la Maison du technopôle", baptisée Pôle Agglo21, cofinancée par le FEDER

LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT

Finalité de l'opération

Le Pôle Agglo21, situé sur la zone d'activités Agglo21, a pour vocation d'être une résidence d'entrepreneurs, un lieu de rencontre pour les acteurs économiques et l'épicentre des temps forts de la vie politique et économique.

Un projet avec des particularité architecturales

Des doubles murs en béton coulés en place sur 10m de hauteur destinés à rester apparents avec une finition lisse ou sablée sur toutes les surfaces

une distribution des fluides en mode encastré et en mode apparent (pas de faux-plafond)

un patio central
une structure du bâtiment en 2 parties : Pôle évènementiel / Pôle entreprises
un amphithéâtre de 235 places
un escalier monumental

Un espace d'innovation et de connexion dédié aux entreprises

UN ENVIRONNEMENT CIBLÉ : LE PARC D'ACTIVITÉS AGGLO21

Parc scientifique et technologique à forte dimension urbanistique, Agglo21 vise à rassembler au sein d'un même espace des composantes d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation et des entreprises innovantes dans le domaine de l'agroalimentaire, du numérique et de l'innovation. L'objectif est la valorisation des potentiels économiques locaux, le soutien aux porteurs de projets et la recherche des effets de synergie entre les acteurs du territoire.

Saint-Lô Agglo a fait le choix d'orienter le parc « Agglo21 » sur les deux filières d'avenir suivantes :

La filière agroalimentaire – nutrition – santé pour renforcer ses savoir-faire et conforter le saint-lois en tant que pôle régional de l'innovation et de l'excellence en la matière (présence de formations reconnues, d'entreprises renommées, de laboratoires…) ;
La filière numérique en tant que puissant vecteur d'essor, porteuse de nombreux enjeux (modernisation du service public, accès à l'information, télétravail, éducation, santé…) et bénéficiant d'infrastructures de haute qualité sur le territoire (très haut débit et fibre optique).
FIM, institut de formation des CCI de la Manche, a ouvert ses portes à la rentrée 2016 et propose, entre autre, des formations dans l'hôtellerie- restauration et le web-multimédia.

Une offre de services et d'animations

Le Pôle Agglo21 propose aux porteurs de projets et entrepreneurs une offre de services et d'animation qui s'articule autour des éléments suivants :

ACCOMPAGNEMENT des porteurs de projets
PROPOSITION D'ESPACES différents : télétravail, coworking, salles de réunion et de visioconférence
ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS : amphithéâtre, showroom, espace de réception et espace traiteur
LABORATOIRE D'INNOVATION : salle de ressources créatives
LE PÔLE AGGLO21 … UNE RÉSIDENCE D'ENTREPRENEURS

Le Pôle Agglo21 permet à un entrepreneur individuel ou aux très petites entreprises (moins de 3 salariés) de disposer d'un lieu moderne et clé en main.
Plusieurs SOLUTIONS D'HÉBERGEMENT et de PRESTATIONS sont proposées pour répondre aux besoins des entrepreneurs en fonction de leurs maturités. TOUS LES RÉSIDENTS ont accès à des services simples et gratuits comme le WIFI TERRITORIAL, l'ESPACE DE CONVIVIALITÉ avec café/thé, une SALLE DE RÉUNION et l'accès à une IMPRIMANTE.
Des SERVICES SUR-MESURE sont proposés en fonction des besoins comme des ouvertures de ligne téléphonique, des réseaux internet sécurisés ou des services de conciergerie.

Lieu de rencontre des acteurs économiques

Le lieu dispose d'un BUREAU DE PERMANENCE qui est mis à disposition pour les partenaires du monde économique (Chambre des métiers, AD Normandie, association EGEE, CRESS, Ordre des Avocats, Ordres des Experts Comptables…).

Ainsi, le Pôle Agglo21 est référencé comme centre de ressource pour entreprendre.
Le Pôle Agglo21 peut, grâce à un CHOIX DE SALLES DE RÉUNIONS équipées et de tailles différentes (de 12 à 32 personnes), proposer aux entreprises et institutions des solutions adaptées à leurs besoins.

Un grand nombre de PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES sont proposées comme la préparation de petits déjeuners ou de buffet afin de disposer d'un service clés en main aux usagers.

De plus, la partie évènementielle avec l'AMPHITHÉÂTRE et le plateau modulable d'ESPACES DE RÉCEPTION (y compris showroom et espace traiteur) en font un lieu propice à l'organisation d'assemblées générales, salons, conférences, forums, conventions…

Le Pôle Agglo21 a notamment vocation à accueillir une fois par mois les conseils communautaires de Saint-Lô Agglo.

Pôle Agglo 21
ESPACE D'INNOVATION ET DE CONNEXION
SAINT-LÔ AGGLO

PÔLE AGGLO21
58 rue Lycette Darsonval
50 000 Saint-Lô
02 61 74 20 70